

**Ecole Élémentaire
Le Parc du Château**

2 avenue de la Gare, 78320 La Verrière
☎ 01 30 05 70 20

PROCES-VERBAL

Secrétaire de Séance : M.BAPTISTA
Rédaction : Mme BREYER

Présents

Ecole

Mme BREYER Directrice, Présidente du conseil d'école
Mme AUBERT Adjointe, CP-CE1
M. AUBIN Adjoint, CM1-CM2
Mme MARAIS Adjointe, CP
Mme PAYET Adjointe, CM2
Mme VELMOUROUGANE Adjointe, CE2-CM1

Excusées

Mme MOSSANT, Inspectrice de l'éducation nationale
Mme COULANGE, Adjointe CE1
Mme LECLERCQ Adjointe, « plus de maître que de classe »

Municipalité

M. BLEE Adjoint au Maire, délégué à l'éducation

Représentants de parents d'élèves :

Mme Houria DAHMANI titulaire FCPE
Mme Siham FAÏD titulaire FCPE
Mme Laïla BOUMEDJANE titulaire FCPE
Mme Cécile CRUZ titulaire FCPE
M.Victor BAPTISTA titulaire FCPE
Mme Nacéra BECHATA suppléante FCPE
Mme Souhila EL GHAOUTI titulaire UNAAPE
Mme Fatima EZAHR suppléante UNAAPE

Délégués élèves

Majdouline EZHAR, Edgar DURAND

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 Novembre 2017

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2) TRAVAUX DES DELEGUES ELEVES

Les élèves de toutes les classes ont réfléchi aux rythmes scolaires et à la pause méridienne. Ils rapportent leurs travaux :

- en grande majorité, les élèves préfèrent ne pas venir à l'école le mercredi matin,
- ils apprécient le travail le matin pour les plus jeunes, l'après-midi pour les plus âgés,
- tous aiment que les après -midi soient courtes.

Interrogés sur le temps méridien, ils constatent :

- que le premier service dure très longtemps et laisse peu de temps aux élèves du second service pour déjeuner, le dessert est souvent servi en même temps que l'entrée.
- Les petits se plaignent d'être souvent punis et de ne pas pouvoir aller aux toilettes pendant le repas.
- Les grands trouvent les activités proposées pendant le temps d'attente convenables et variées, ils aimeraient toutefois en changer un peu.

Une rencontre avec l'animation comme l'an passé à la même époque serait sans doute l'occasion d'essayer ensemble d'améliorer les choses.

3) RYTHMES SCOLAIRES RENTREE 2018

Vote à bulletin secret sur le retour dérogatoire à la semaine de 4 jours.
13 votants (6 enseignants présents, 7 représentants des parents d'élèves)
Favorables : 8 voix Défavorables : 5 voix.

Horaires :

L'équipe enseignante réunie en conseil des maîtres recommande une organisation axée sur les matinées, plus propices au travail sur les enseignements fondamentaux et propose un schéma tel que 8h30-12h – 13h30-16h. La discussion est engagée mais la décision ne se prend pas au niveau du conseil d'école. Une réunion communale aura lieu prochainement à ce sujet.

4) PROJET D'ÉCOLE : bilan des actions éducatives des 1^{er} et 2^{ème} trimestres, présentation des actions éducatives du 3^{ème} trimestre

Ecole et Cinéma : toutes les classes sont engagées dans ce dispositif national. L'ensemble des élèves verra 3 films dans l'année. Chaque séance est préparée à l'école puis commentée et développée au retour.

Deux projets PEAC (projet éducatif artistique et culturel) sont en cours pour les élèves des classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 : « L'Atelier du Nouveau Monde » et « De l'image fixe à l'image animée ».

Deux classes (CP-CE1 et CE2) sont engagées dans le projet « Enfants en scène » en partenariat avec l'APMSQ.

Les classes de CP et de CE1 devraient participer à une création musicale inter-écoles avec la Maison de la Musique et de la Danse.

L'ensemble du niveau CE2 est engagé dans le défi robotique SQYROB pour la troisième année.

Toutes ces actions font partie de l'axe prioritaire du projet d'école « Culture et numérique », qui a pour objectifs l'égalité d'accès à la culture pour tous les élèves, l'épanouissement des aptitudes individuelles, la connaissance de notre patrimoine culturel et la découverte de la création contemporaine. Les élèves se forgent ainsi une culture humaniste qui leur permet, au cours et au terme de leur scolarité élémentaire, d'être des spectateurs, des musiciens, des acteurs avvertis et de savoir apprécier, reconnaître et comparer nombre d'œuvres dans des domaines allant du cinéma à l'opéra. Leurs familles seront invitées à chaque restitution et pourront découvrir la scène nationale de Saint Quentin en Yvelines et les lieux de spectacles locaux et voisins, apprécier les talents de leurs enfants et pour certains, prolonger les découvertes collectives par une pratique individuelle.

5) AGENDA DES MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS

- Loto : vendredi 16 mars 2018 : besoin de lots et appel à volontaires (information à diffuser dans les cahiers de liaison).
- Spectacle l'Atelier du Nouveau Monde (classe de CE2-CM1) : samedi 2 juin 2018
- Spectacle Tous à l'Opéra (classes de CP-CE1 et CE2) : samedi 16 juin 2018
- Fête de fin d'année : vendredi 22 juin 2018

6) BILAN FINANCIER OCCE

Les dépenses actuellement engagées ou actées sont les suivantes :

⇒ adhésion à l'OCCE et assurance (350 €), dotation des classes pour petits achats (840 €), ateliers de Noël, abonnements, achat de matériel audio et de découpe (environ 1 200 €)

⇒ projets :

- l'Atelier du Nouveau Monde, PEAC des CE2-CM1

- Engagement dans le budget initial 150 €
- Transport : 5 allers-retours 340 €

- PEAC « de l'image fixe à l'image animée », CM2 (tous)

- Engagement dans le budget initial 150 €
- Transports : 3 allers-retours 200 €

- APMSQ Enfants en Scène « tous à l'Opéra »

- Transports concert Merise, 2 répétitions à la Merise, 1 répétition à Saint-Quentin : 320 €

- Ecole et Cinéma

Entrées : 80 x 2 € pour la 1^{ère} séance (solde caisse des écoles pour le reste) , et 150 x 2 x 2 € pour les deuxième et troisième séances soit au total 760 €.

Tout cela représente un budget total « projets » de 1 920 euros.

M. Blée rappelle que la Caisse des Ecoles participe également au financement des projets PEAC. Ceci sera vérifié pour cette année.

Les recettes (photos individuelles, dons des parents) sont très satisfaisantes et nous en remercions très sincèrement les familles.

Nous devons encore prévoir les sorties de fin d'année, en tenant compte de l'apport de la caisse des écoles (pour mémoire, 6.50 € d'entrées et 6.50€ de transport par élève).

Un deuxième appel de coopérative est en cours et le Loto est en voie d'organisation pour compléter les financements nécessaires .

La FCPE propose de préparer et de vendre un plat typique. La vente de couscous en faveur des voyages des collégiens a rapporté 2300 € pour 200 barquettes vendues. Le conseil d'école accepte cette proposition et remercie la FCPE.

7) PREVISIONS D'EFFECTIFS ET PERSPECTIVES 2018-2019

A ce jour, les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2018 sont les suivantes :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
32	31	35	27	30	155

En principe, nous conservons les avantages tels que définis par la CAPE (RV représentants des parents d'élèves avec le DASEN le lundi 12/02/2018 et IEN début février) : effectifs, maître supplémentaire, décharge de direction et tous les dispositifs en place.

La carte de l'éducation prioritaire est réexaminée tous les quatre ans (dernière mise à jour en septembre 2016).

9) QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La présidente
C.BREYER

Le secrétaire de séance
M.BAPTISTA